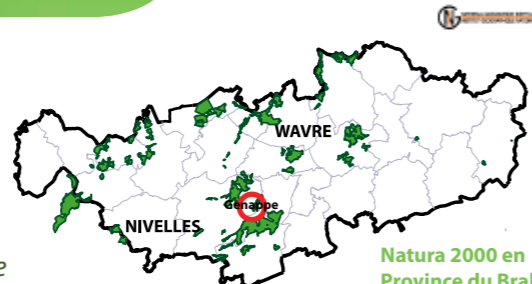


Circuit découverte n° Bw3 : Genappe



Cette promenade, empruntant tantôt des petits sentiers, tantôt des chemins forestiers plus larges, vous propose de parcourir la partie ouest du site Natura 2000 *Vallée de la Thyle*, véritable coin de nature en Brabant wallon. Au fil de cette balade, les paysages offerts abritent des habitats Natura 2000 fort différents : des hêtraies claires et lumineuses, des forêts feuillues plus denses voire même impénétrables pour certaines, des fonds de vallées où se côtoient forêts alluviales et prairies humides à reine des prés,...



Natura 2000 en Province du Brabant Wallon

Promenade : Chevreuils

7,5km, possibilité de raccourcir à 6km - Moyen, légèrement accidenté

Accès PMR : NON

Balisage : losange bleu ◆

Restrictions d'accès éventuelles : voir info en page 4.

Départ : Chalet de la forêt

Accès TEC : proximité avec la ligne 28 et 366.

Fiche réalisée en 2015 dans le cadre d'une subvention accordée par le SPW au CRIE du Domaine de Bérinzenne pour la sensibilisation à Natura 2000. Photos, sauf mention contraire : Valérie Dumoulin

Bw 3

Natura 2000 - Des sites qui valent le détour
Province du Brabant Wallon - Circuit n°3 : Une diversité d'habitats



Wallonie

En savoir plus :

Pour toute information sur les restrictions occasionnelles d'accès : Département de la Nature et des Forêts – Cantonnement de Nivelles – 067/88.42.90

Site Natura 2000 *Vallée de la Thyle*

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/be31011-vallee-de-la-thyle.html?IDD=402653802&IDC=2892>

Syndicat d'initiative de Genappe – Rue de Bruxelles à Genappe – 067/77.23.43 – info@sigenappe.be – www.sigenappe.be

Le **CRIE** (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) de Villers-la-Ville propose différentes animations « nature » à l'attention des groupes scolaires mais aussi du public familial. Parcours interactifs, ateliers de cuisine des plantes sauvages, confection de produits d'entretien naturels, ... sont autant d'activités permettant l'éveil à la nature et à ses richesses. 071/87.98.78 - www.crievillers.be

A découvrir à proximité :

L'ancienne **sablère de Gentissart**, une réserve naturelle présentant des plans d'eau et autres milieux variés, renferme une flore et une faune remarquables (orchidées, batraciens, libellules et oiseaux d'eau notamment). Propriété de la Province du Brabant wallon, l'accès au site en présence d'un guide nature peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante developpementterritorial@brabantwallon.be.

Un poste d'observation est toutefois accessible de l'extérieur, sans autorisation préalable, sur la route reliant Mellery à Tilly.



L'Arche asbl est un refuge animalier pour les animaux domestiques mais c'est aussi un centre de revalidation pour animaux sauvages, qu'ils soient indigènes ou exotiques (CREAVES - LRPO). Allée du Traynoy, 14a 1470 Bousval. 010/61.75.29 - www.larche-asbl.be



Lysimaque des bois - Photo : A. Pironnet

Natura 2000 est un réseau écologique destiné à favoriser la biodiversité à l'échelle de l'Europe tout entière.
Infos : <http://natura2000.wallonie.be/>



1 - Des hêtres... les pieds au sec !

Dès la première montée, vous pénétrez directement dans une forêt dominée par le hêtre, croissant sur des sols pauvres et relativement acides, mais bien drainés. La canche flexueuse, une graminée à la tige... flexueuse, la discrète laïche à pilule et ses inflorescences ressemblant à de petites... pilules et les coussinets de **polytric**, cette petite mousse à la forme étoilée formant de confortables... coussins, alternent avec les buissons de **myrtilles**, bien connus de tous.



Hêtraie - Photo : C. Teugels



Myrtille commune en fleur - Photo : A. Pironet



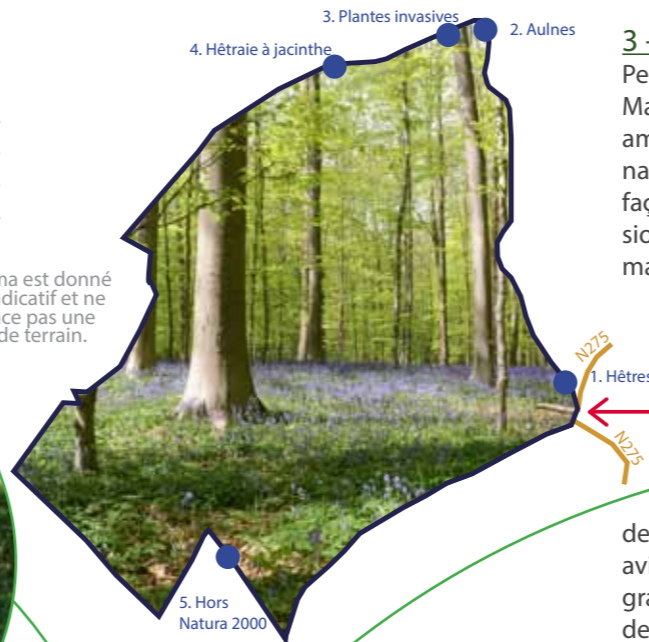
Polytric

2 - Et des aulnes... les pieds dans l'eau !

Tout en bas, bordant le Ri d'Hé que vous traversez une première fois, un autre type de milieu forestier s'offre à vous. La forêt alluviale, installée dans les fonds de vallée et abritant des aulnes mais également quelques pieds de frênes, chênes et bouleaux, fait partie des habitats Natura 2000 prioritaires. Ce biotope nécessite donc une attention particulière puisque très rare et menacé à l'échelle wallonne et européenne.



Ce schéma est donné à titre indicatif et ne remplace pas une carte de terrain.



3 - Les plantes invasives

Peu étonnant qu'elle soit appréciée dans les jardins pour ses propriétés ornementales ! Mais alors que la **balsamine de l'Himalaya**, avec ses belles fleurs roses, séduit plus d'un amateur bleu d'horticulture, elle fait virer au rouge ou au blanc pâle les amoureux de la nature originelle ! Cette plante venue d'ailleurs et introduite sur le territoire, envahit de façon parfois fulgurante l'espace et ceci, au détriment des plantes indigènes ! L'expansion de ce type d'espèces défavorables pour la biodiversité est également une problématique dont il est tenu compte en site Natura 2000.



Balsamine de l'Himalaya - Photo : G. Demollin

4 - La hêtraie à jacinthe des bois

Au printemps, la **jacinthe des bois** abonde en sous-bois de cette forêt composée de chênes, charmes, érables et autres. Dessinant des tapis denses d'inflorescences en forme de clochettes bleu-mauve, cette espèce ravira les yeux des promeneurs avides de couleur, délaissant momentanément du regard le sobre mais grand scirpe des bois, les discrètes anémones sylvie et l'original sceau de Salomon, qui attendront la fin du printemps pour se faire remarquer.



Jacinthe des bois - Photo : A. Pironet

5 - Ici, vous n'êtes plus en Natura2000...

Si les cultures sont nécessaires d'un point de vue économique et alimentaire surtout, leur intensification est toutefois délétère pour la biodiversité. Ici, même les bordures de parcelles abritent peu d'espèces messicoles telles que coquelicots ou bleuets, accompagnant autrefois abondamment les cultures. Suite à la sélection des graines et au recours aux pesticides, ces plantes, qui concourraient à la diversité des espèces végétales au sein des cultures et à la faune qui y est inféodée, disparaissent progressivement, au contraire de ce que l'on peut observer dans des milieux agricoles gérés de manière extensive.

